

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 MARS 2026

DELIBERATION N°CP2026- 03/2/4 DOSSIER N°7378	SALON DE L'AGRICULTURE - CONVENTION AVEC LES EPCI - ANNÉE 2026
---	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction de la Communication, de l'Attractivité et de l'Événementiel*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SALON DE L'AGRICULTURE - CONVENTION AVEC LES EPCI -
ANNÉE 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-03/2/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver le projet de convention de partenariat, entre le Conseil départemental de la Creuse et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, pour la mise à disposition du stand du Département dans le cadre du Salon International de l'Agriculture qui s'est déroulé du 21 février au 1 mars 2026, pour un montant de **300 €** ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions ainsi que toute pièce utile à la mise en œuvre de ce partenariat. Le projet de convention de partenariat est joint en annexe à la présente délibération.

La recette sera affectée sur le chapitre 70, compte 70878, référence fonctionnelle 028.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET